

CUBA

Amnesty International redoute de nouvelles arrestations d'opposants au gouvernement, tandis que certains, déjà en détention, risquent de lourdes peines d'emprisonnement.

Index AI : AIMR 25/22/97

Il est fort possible que d'autres opposants au gouvernement soient très prochainement arrêtés en raison de leurs activités pacifiques, a déclaré aujourd'hui Amnesty International, alors que quatre militants, déjà en détention, risquent de lourdes peines d'emprisonnement.

« Nous avons appris que douze militants, au moins, ont été menacés d'être condamnés à de longues peines de réclusion, s'ils ne mettaient pas un terme à leurs activités politiques pacifiques, poursuit l'Organisation. Nous pensons que les autorités cubaines essaient intentionnellement de discrediter les groupes d'opposition pacifiques en les accusant injustement d'être impliqués dans des activités terroristes. »

Parmi ceux qui ont fait l'objet de telles menaces figurent l'avocat Leonel Morujón Almagro, ancien prisonnier d'opinion, ainsi que 11 autres militants politiques appartenant à diverses formations non officielles. Le 14 juillet dernier, ces personnes ont soumis au Conseil d'État et à l'Assemblée Nacional de Poder Popular (ANPP, Assemblée nationale du pouvoir populaire) un document intitulé Declaración de la Alianza Nacional Cubana (Déclaration de l'alliance nationale cubaine).

Ce document recommandait aux autorités d'organiser un référendum national sur une réforme visant à ce que soient garantis dans la Constitution cubaine la liberté de pensée et d'association, le pluralisme politique et le principe des élections au suffrage universel direct à bulletins secrets. Suite à la remise du document, des membres de la Sécurité de l'État se seraient rendus au domicile de chacun de ces douze signataires pour leur signifier qu'ils risquaient de longues peines de réclusion (vingt-cinq années d'emprisonnement dans le cas de Leonel Morujón Almagro).

Par ailleurs, les domiciles de deux des signataires, au moins, ont fait l'objet d'une perquisition et Amnesty International cherche actuellement à vérifier l'information selon laquelle l'un des signataires, Aguilero Cancio Chong, est détenu à la Villa Marista, siège à la Havane du Departamento de Seguridad del Estado (DSE, Département de la Sécurité de l'État), et risque d'être inculpé.

« Notre préoccupation porte également sur le fait que les quatre dissidents politiques, arrêtés le 16 juillet dernier, ne vont pas être jugés avec équité, et qu'ils encourent de longues peines de réclusion, déclare Amnesty International. Nous poursuivons nos démarches pour obtenir leur libération immédiate et inconditionnelle au motif qu'il s'agit de prisonniers d'opinion. »

Les autorités cubaines auraient affirmé aux diplomates étrangers que ces quatre personnes avaient été arrêtées pour s'être livrées à des activités « visant à saper l'ordre judiciaire et constitutionnel de la République de Cuba », qu'ils cherchaient à perturber le déroulement des élections locales, qu'ils avaient divulgué des « informations inexactes et erronées » sur la situation économique de Cuba et qu'ils bénéficiaient du soutien logistique des diplomates américains présents à la Havane.

En outre, le gouvernement cubain a prétendu être en mesure de prouver qu'ils agissaient avec la collaboration « de dirigeants de groupes terroristes basés aux États-Unis », et que ces groupes étaient responsables de deux explosions de faible ampleur survenues le 13 juillet dans des hôtels de la Havane.

Depuis leur arrestation, les quatre dissidents sont incarcérés au siège la Sécurité de l'État, à la Havane. Ils s'agit de : Vladimiro Roca Antunes, de Marta Beatriz Roque Cabello, de René Gómez Manzano et de Félix A. Bonné Carcasés, tous les quatre membres du Grupo de Trabajo de la Disidencia Interna para el Análisis de la Situación Socio-Económica Cubana (Groupe de travail de la

dissidence interne pour l'analyse de la situation socio-économique).

Le 24 juillet dernier, l'avocat de Vladimiro Roa Antunes a pu voir son client. Des membres de la Sûreté de l'État l'auraient avisé que les quatre dissidents faisaient l'objet d'une enquête pour « propagande ennemie ». La peine maximale encourue pour ce chef d'accusation est de 15 ans d'emprisonnement, si l'on a eu recours aux médias. Cependant, d'autres chefs d'accusations graves pourraient être retenus à leur encontre.

Amnesty International redoute que les quatre dissidents ne soient soumis à des pressions psychologiques dans le but de leur faire signer, pendant leur détention provisoire, des déclarations compromettantes. Elle craint également qu'on ne les pousse à s'exiler pour échapper à la réclusion.

« Ce sont leurs appels lancés en faveur d'un changement politique pacifique qui leur ont valu d'être arrêtés, conclut Amnesty International. Comme il n'existe à Cuba ni liberté de la presse, ni aucune organisation non gouvernementale indépendante, ils n'avaient pas d'autre choix que celui de s'exprimer en s'adressant aux journalistes étrangers, ou par le biais de médias installés hors de Cuba. À notre connaissance, à aucun moment ils n'ont fait usage de la violence ni ne l'ont encouragée. » 1